LE FLEUVE

Bulletin d'information du Plan d'action Saint-Laurent

Volume 2, n° 4, septembre 1991

Le Plan d'action Saint-Laurent: Trois ans déjà

Lancé en 1988, le Plan d'action Saint-Laurent a atteint sa vitesse de croisière. C'est véritablement le travail d'harmonisation et de concertation, mis de l'avant par les différents partenaires du plan, qui a été le facteur déterminant pour la bonne marche des activités en 1990-1991.

Le rapport annuel 1990-1991 trace un portrait factuel du chemin parcouru vers l'atteinte des objectifs du plan d'action: 2540 hectares de terres et d'habitats fauniques le long du Saint-Laurent ont été préservés, la caractérisation et l'élaboration de normes de rejet pour les 50 industries prioritaires du plan sont en cours d'achèvement, une vingtaine de projets du programme des technologies industrielles s'appliquant à des usines prioritaires sont à l'essai, des outils scientifiques d'avant-garde sont élaborés et mis en oeuvre, diverses études sur l'état du fleuve et son comportement augmentent notre compréhension des phénomènes le caractérisant.

La somme de ces efforts augure mieux pour l'avenir du Saint-Laurent. Cependant, il ne faut pas minimiser le travail qui reste à accomplir. Les années qui viennent affichent d'ailleurs des programmes de travail fort chargés, mais d'autant plus prometteurs en regard des attentes. Nous gardons à l'esprit que la concertation, l'harmonisation et le partenariat demeurent essentiels dans la poursuite de notre objectif ultime: protéger et conserver cette ressource inestimable qu'est le fleuve Saint-Laurent.

Jean-Pierre Gauthier
Directeur général régional
Conservation et Protection
Environnement Canada

André Marsan
Sous-ministre adjoint au milieu industriel
Ministère de l'Environnement du Québec

Un groupe de travail sur la moule zébrée

S'unir pour mieux contrer l'infestation

1990 On signale l'apparition des premiers spécimens de moule zébrée dans les eaux québécoises. Le Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada réagit en mettant sur pied un groupe de travail afin d'étudier et de prévenir l'infestation. «Nous savions que l'arrivée des moules zébrées allait créer un climat d'inquiétude. Comme prévu, nous recevons sans cesse des demandes d'information à ce sujet. Mais comme on ne connaît pas encore l'ampleur du problème et qu'on veut être en mesure de répondre adéquatement aux questions suscitées par ce phénomène, nous avons créé un groupe de travail pour étudier ces mollusques», explique Lynn Cleary, de la Direction écotoxicologie et écosystèmes du Centre Saint-Laurent.

Mais comment expliquer ce mouvement de panique autour de l'arrivée des moules zébrées ? Introduite en 1986 dans les Grands Lacs, lors du rejet des eaux de ballast d'un navire provenant d'un port d'eau douce européen, la moule zébrée jouit d'un terrible avantage, celui de se reproduire rapidement. Très rapidement, insiste la biologiste Louise Lapierre, du Centre Saint-Laurent. «Elle possède la plus grande fécondité de toutes les moules d'eau douce, la femelle pouvant produire entre 30 000 et 40 000 oeufs par année.»

Jean-Luc Lebrun

Ce qui inquiète peut-être davantage, ce sont les dommages importants que peuvent causer les moules zébrées. «Cette espèce sécrète des filaments (jusqu'à 200 par moule) qui lui permettent de se fixer solidement aux parois dures. Les mollusques vont ainsi envahir les conduites de prise et de sortie d'eau et pourraient en réduire le débit de moitié,

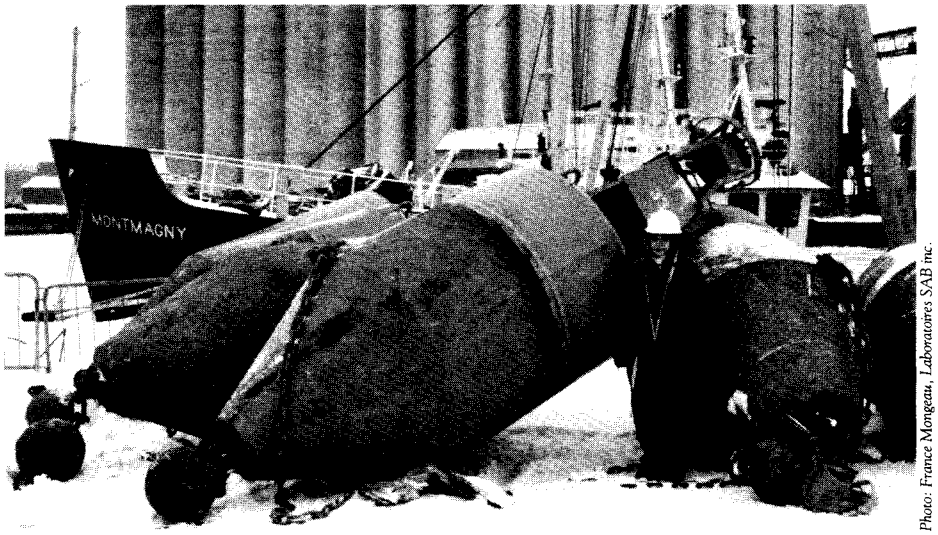

Photo: France Mongeau, Laboratoires SAB inc.

Les nombreuses bouées qui sillonnent le Saint-Laurent offrent aux moules zébrées un lieu propice pour la reproduction. À l'aide des quelque 200 filaments qu'elles sécrètent, les moules s'y accrochent solidement et s'y multiplient.

comme cela s'est produit dans les Grands Lacs», explique Louise Lapierre. Qui plus est, la moule zébrée diminue le taux de survie des jeunes poissons en envahissant les frayères et en consommant le plancton (une moule adulte peut filtrer jusqu'à un litre d'eau par jour). «Et ce n'est pas tout, ajoute Louise Lapierre. La moule zébrée est un organisme filtreur qui concentre les substances toxiques. Certains prédateurs, comme les canards ou les poissons, vont se nourrir de la moule et seront contaminés à leur tour.»

La solution: mettre les ressources en commun

Selon les biologistes, il serait encore trop tôt pour évaluer les conséquences de l'arrivée des moules zébrées. «Peut-être que les moules ne trouveront pas un environnement favorable à une dispersion généralisée dans le fleuve, où les courants sont plus forts et où la température de l'eau est inférieure à celle des Grands Lacs», fait remarquer Louise Lapierre. «La meilleure façon d'avoir une idée précise de la situation, renchérit Lynn Cleary, a été de mettre en commun autant les ressources humaines que financières dans le cadre d'un groupe de travail. Ainsi, les recherches sont réalisées conjointement avec les différents partenaires et sans risque de duplication.»

Pour sa première année d'opération, le groupe de travail regroupe des représentants d'Hydro-Québec, de l'Université Laval, du ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche du Québec, du Service canadien de la faune et du Centre Saint-Laurent d'Environnement Canada. Les objectifs de l'an un: mettre sur pied une banque d'information regroupant l'ensemble des études sur la moule zébrée et diffuser cette information le plus largement possible, puis évaluer la distribution de la moule et des larves dans le fleuve pour dresser un bilan de sa dispersion.

Le biologiste Gilles Ouellette, du MLCP, explique l'intérêt de son ministère pour la participation au groupe de travail: «Les larves de moule peuvent se fixer sur la surface des flotteurs des hydravions ou sur les coques des bateaux amarrés sur le fleuve. Ces bateaux de plaisance pourraient se retrouver sur les lacs intérieurs et être des vecteurs de contamination. Nous suivons le dossier de près afin de protéger les espèces des eaux intérieures.»

«Le principal atout de ce groupe de travail, poursuit Lynn Cleary, c'est sa flexibilité. D'année en année, de nouveaux intervenants seront appelés à participer à ces échanges d'information. Nous serons ainsi en mesure de mieux comprendre et de contrôler le phénomène des moules zébrées.»

PARTENAIRES

«LES PARTENAIRES DE L'ENVIRONNEMENT»

La chronique «Partenaires» présente habituellement un organisme dont les activités, tout comme celles du Plan d'action Saint-Laurent, ont pour objectif la protection, la conservation ou la restauration de l'environnement et, plus particulièrement, du fleuve Saint-Laurent. La présente édition fait en quelque sorte exception à la règle puisqu'il y est question non pas d'un groupe spécifique, mais bien de tout un programme visant à encourager le partenariat dans ce domaine.

Le programme «Les partenaires de l'environnement» a été instauré en juin 1989 par Environnement Canada. Par le biais d'un soutien administratif, technique et financier à tout projet communautaire axé sur l'environnement, il vise à encourager les citoyens à s'impliquer dans des activités de protection, d'amélioration et de restauration de l'environnement. Comme son nom l'indique, ce programme favorise la formation de partenariats entre différents groupes locaux à but non lucratif et le gouvernement fédéral. L'une des caractéristiques importantes des projets réalisés est d'ailleurs de s'adapter aux réalités et aux besoins régionaux.

Au Québec, un accent spécial est mis sur les projets orientés vers la conservation, l'aménagement et la remise en état de l'environnement. Les principaux critères d'évaluation des projets soumis dans le cadre de ce programme sont leur dimension environnementale, le degré de partenariat et la sensibilisation du public. Parmi les projets déjà réalisés ou en cours, mentionnons l'amélioration des aménagements des Gorges de Coaticook, la restauration de la population de doré jaune du lac Saint-François en Estrie, la préservation de la qualité environnementale du lac Magog et la restauration des habitats de la ZEC Nordique dans la région des Escoumins.

La durée initiale du programme «Les partenaires de l'environnement», qui bénéficie d'un budget de 50 millions, était de cinq ans mais elle a été prolongée de deux ans. Plus de 486 projets, dont 97 au Québec, ont été financés jusqu'à maintenant, pour des investissements totaux de près de 19,2 millions de dollars.

Il est possible de suivre l'évolution de ce programme par l'intermédiaire du bulletin «Ensemble». En plus de permettre une mise à jour régulière des activités, ce bulletin contribue à mobiliser les intervenants du milieu.

Pour savoir comment profiter de ce programme pour la sauvegarde du fleuve Saint-Laurent et pour obtenir des informations supplémentaires, veuillez communiquer avec:

Les partenaires de l'environnement
Environnement Canada
1141, rue de l'Église
C.P. 10100
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4H5
Tél.: (418) 648-3537

Restaurer: un objectif important pour l'An IV du PASL

Nous amorçons dans ce numéro du Fleuve une série de dossiers sur la restauration, un thème auquel nous apportons une attention particulière en l'An IV (1991-1992) du Plan d'action Saint-Laurent. Le présent dossier porte précisément sur la restauration des sites aquatiques fédéraux et une meilleure gestion des activités de dragage.

La restauration des sites aquatiques fédéraux

Un projet innovateur qui va bon train

Afin de protéger l'écosystème fluvial, le Plan d'action Saint-Laurent vise non seulement la réduction des rejets toxiques industriels, mais aussi la restauration des sites aquatiques fédéraux dispersés le long du fleuve. Les trois quarts du budget alloué au volet restauration du PASL (un total de 21 millions) sont consacrés au programme d'assainissement de ces sites, le projet de décontamination du canal de Lachine monopolisant à lui seul 10 millions. Ce programme d'envergure, déjà bien amorcé, fait appel à l'innovation technologique et à différentes disciplines des sciences de l'environnement.

L'équipe en charge du Programme d'assainissement des sites fédéraux aquatiques d'Environnement Canada, composée de Caroll Bélanger, coordonnateur, d'Alain Latreille et de Gervais Leclair, chargés de projet, doit faire preuve de créativité et d'originalité dans l'élaboration des scénarios de restauration des sites, un secteur en plein développement. Ayant à composer avec des ressources humaines et financières limitées, compte tenu des grandes superficies à couvrir et de la complexité des dossiers, les «responsables» ont eu à déployer toute leur ingéniosité pour développer les outils techniques nécessaires à la mise en oeuvre du projet.

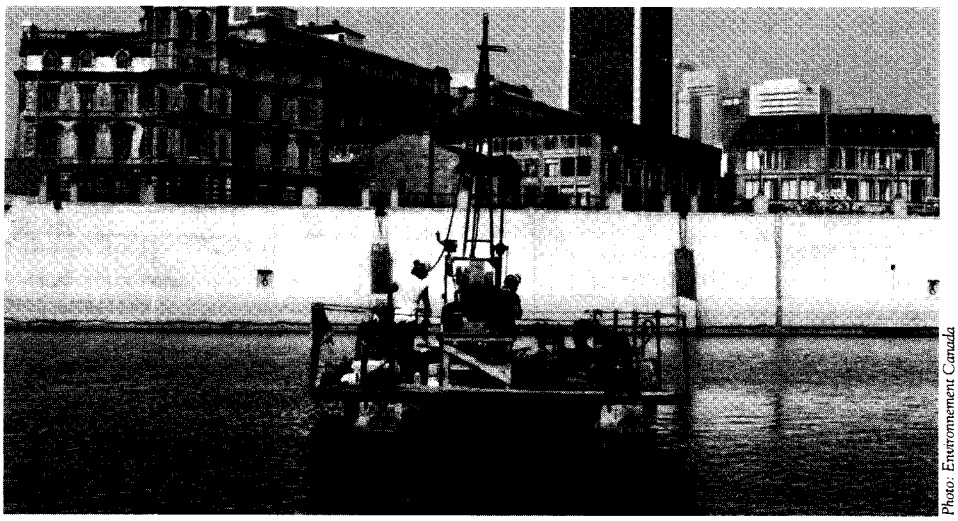

Photo: Environnement Canada

Opérations de forage réalisées dans le port de Montréal.

Des outils déficients, une approche créative

Pour mener à bien le volet restauration des sites aquatiques fédéraux, une démarche en cinq phases a été arrêtée. Comme le fleuve est immense et qu'il est impossible de le décontaminer sur toute sa surface, on a d'abord procédé à l'inventaire des zones potentiellement contaminées et identifié les sites prioritaires (phase I). Cette étape ne fut pas nécessaire dans le cas des ports de Montréal, de Québec et de Trois-Rivières, ciblés dès 1988 par le PASL. Situés dans des lieux de transbordements fréquents et en milieux fortement urbanisés, il était évident que ces ports devaient faire l'objet de plans d'intervention.

Mais il fallait tout de même dresser un portrait d'ensemble du degré de contamination de ces trois sites et connaître la distribution des sédiments contaminés. C'est là que la deuxième phase, celle de la caractérisation, entre en jeu. Réalisée en 1989 pour les trois ports, cette étape a comporté sa part d'embûches. «Le problème, c'est que les outils sont souvent déficients ou absents dans ce domaine, souligne Caroll Bélanger. Il nous a d'abord fallu effectuer une recherche approfondie pour déterminer les critères de qualité des sédiments (en révision et en voie de validation par le Centre Saint-Laurent) à retenir afin de dégager les zones nécessitant

une intervention d'assainissement. Compte tenu de l'importance des superficies des zones portuaires, une analyse comparative des résultats de la caractérisation a été effectuée.

L'utilisation et l'adaptation des indices de qualité a permis de prioriser les secteurs d'intervention dans les ports. Ainsi, le port de Trois-Rivières montrant un niveau plus faible de contamination a été momentanément écarté.

L'art difficile... d'extraire des carottes

La phase III du programme d'assainissement des sites consiste en l'élaboration de scénarios d'intervention, étape cruciale sur laquelle repose la restauration finale (phase IV) qui se terminera éventuellement par le suivi des travaux (phase V). Là encore, il a fallu mettre au point des outils spécifiques et déterminer des critères de restauration afin de circonscrire les volumes de sédiments nécessitant une intervention. «Nous avons dû déterminer, pour chaque polluant, une limite supérieure et inférieure qui indique respectivement quand aller de l'avant en restauration et quand arrêter», explique Caroll Bélanger.

Afin d'établir le meilleur scénario à suivre, l'équipe de restauration a effectué, il y a quelques mois, un examen plus approfondi de l'hydrodynamique et des sources de contamination; elle réalise maintenant une caractérisation plus raffinée des sédiments. Cette partie, plus que toute autre, donne du fil à retordre aux responsables. «Il nous faut déterminer l'emplacement exact des matériaux contaminés et leur degré de contamination, explique Caroll Bélanger. Pour ce faire, nous devons prélever des échantillons à la verticale, qu'on appelle carottes. Le problème réside dans le fait que ces échantillons doivent être non remaniés, c'est-à-dire être intacts sur toute leur longueur, parfois plus de deux mètres. Or voilà, les échantillonneurs conventionnels n'arrivent pas à extraire des carottes de qualité à cause de la particularité des sédiments de chaque port.»

Photo: Environnement Canada

Pour parvenir à obtenir des échantillons non remaniés de sédiments, il a fallu adapter les équipements de forage aux particularités de chaque port. On voit ici la foreuse vibrasonique Rossfelder, dont l'utilisation dans le port de Québec constituait une première provinciale.

D'un côté, les sédiments sont trop solides, de l'autre, trop liquides. Ainsi, certains secteurs du port de Québec comportent une forte proportion de copeaux de bois. Ces copeaux obstruent l'ouverture des foreuses. Le port de Montréal pose un tout autre problème. La contamination des sédiments est de nature organique. Leurs constituants sont très peu compacts et contiennent un fort pourcentage d'eau, ce qui empêche souvent le carottier de retenir l'échantillon.

«Après un mois d'effort sur le terrain, nous avons réussi à adapter des appareils de forage aux particularités de chaque port et les sédiments sont maintenant disponibles pour être analysés en laboratoire», souligne Caroll Bélanger. Mais ce dernier fait remarquer qu'en ce qui concerne les sédiments constitués de copeaux de bois, il y a encore place à l'innovation technologique avant d'obtenir des échantillons non remaniés.

Malgré les retards occasionnés par ces problèmes techniques, Caroll Bélanger demeure optimiste quant au respect des échéances et prévoit l'élaboration des scénarios d'intervention pour le mois de décembre prochain.

Évidemment, les ports de Québec et de Montréal ne sont pas les seuls sites fédéraux qui nécessitent une restauration. Le canal de Lachine est également une priorité du PASL. Ce projet pour lequel on a déjà des scénarios d'intervention, fait présentement l'objet d'un examen public par une Commission mixte fédérale-provinciale d'évaluation environnementale. De plus, l'inventaire des zones potentiellement contaminées a aussi permis de retenir 12 sites fédéraux. En tête de liste: la Réserve nationale de faune des îles de la Paix, en aval du canal de Beauharnois, et la Voie maritime du Saint-Laurent (secteur Sainte-Catherine—Saint-Lambert). Après l'étape de la caractérisation, des scénarios d'intervention seront également développés afin de restaurer ces sites s'il y a lieu. À mi-parcours du Plan d'action Saint-Laurent, les travaux d'assainissement des sites aquatiques fédéraux vont bon train !

Vers une meilleure gestion des matériaux dragués

L'augmentation de la navigation commerciale et de plaisance depuis la réalisation de la Voie maritime a entrainé de nombreux travaux de dragage pour l'entretien du chenal et des ports, ainsi que l'excavation d'importants volumes de matériaux pour la construction de nouveaux ports, de marinas et d'autres structures maritimes.

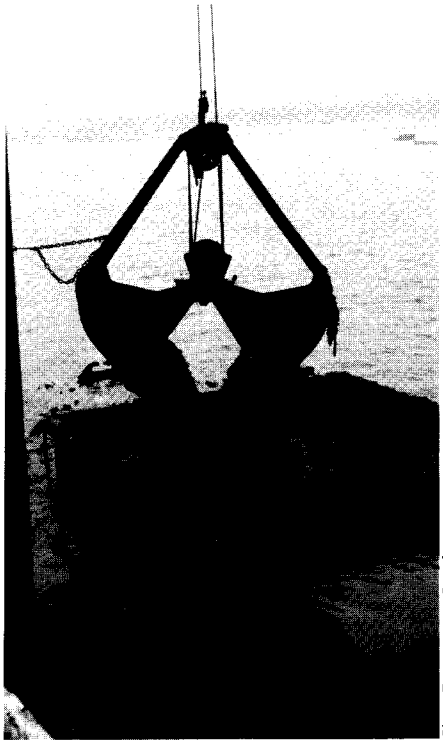

Photo: Environnement Canada

Chaque année, entre 30 et 40 projets de dragage sont ainsi entrepris sur le Saint-Laurent: la quantité totale des matériaux à excaver peut atteindre jusqu'à un million de mètres cubes. «Les travaux de dragage dans le fleuve soulèvent parfois un problème, souligne Jacques Bérubé, biologiste au Centre Saint-Laurent. La présence des sédiments dans le Fleuve entre souvent en conflit avec d'autres utilisations, sans compter que ces sédiments constituent parfois de véritables réservoirs à polluants et que leur excavation peut entraîner des répercussions sur l'environnement.»

Pour expliquer ce phénomène, Jacques Bérubé dresse le parcours du lent voyage de formation des sédiments: «Les polluants, qu'ils soient de nature industrielle, domestique ou agricole, ont beaucoup d'affinités avec les particules en suspension dans l'eau et, un peu comme l'effet de deux aimants, vont s'y accoler au lieu de rester en solution. Après avoir adsorbé les polluants, les particules ont tendance à s'accumuler au creux des cavités et à former des sédiments contaminés.» Le brassage des sédiments lors des travaux de dragage risque ensuite de libérer les éléments nocifs dans la colonne d'eau et de détériorer le milieu aquatique. Si le rejet en eau libre des sédiments peut causer un problème, il en va de même du confinement des matériaux dans les sites prévus à cette fin, les aires de dépôt pouvant elles-mêmes entrer en conflit avec certaines utilisations du milieu par l'homme ou par la faune.

Développer des outils de restauration adéquats

Dans ce contexte, comment en arriver à une saine gestion des sédiments lors de la réalisation des projets de dragage ? La Division des technologies de restauration du Centre Saint-Laurent tente de régler ce problème. «Nous avons constaté, explique René Rochon, chef de la Division, que les outils nécessaires à une meilleure gestion des sédiments étaient soit inexistants, soit dépassés. Il nous fallait d'abord concevoir et développer de nouveaux outils de restauration.»

Pour ce faire, deux programmes ont été créés dans le cadre du volet restauration du Plan d'action Saint-Laurent: un programme de technologies de dragage et un autre portant sur les technologies de disposition des sédiments, dont il a déjà été question dans un précédent numéro du bulletin *Le Fleuve* (vol.1 no 3, juin 1990).

LECTURES

Dans la série «Bilan Saint-Laurent»
LE PARC MARIN DU SAGUENAY

Le dernier-né de la série des feuillets d'information «Bilan Saint-Laurent» du Centre Saint-Laurent, publié au mois de juin, porte sur le parc marin du Saguenay. Parmi les sujets traités: les particularités physico-chimiques de l'embouchure du Saguenay, les caractéristiques géomorphologiques du fjord, les espèces végétales et animales, l'historique de la région, l'état du milieu et la création du parc marin. Une carte présentant les activités touristiques offertes complète le tout.

Tous les feuillets de la série «Bilan Saint-Laurent» sont disponibles gratuitement, en français et en anglais.

Centre Saint-Laurent, Conservation et protection
105, rue McGill
4e étage
Montréal (Québec)
H2Y 2E7
Tél.: (514) 283-7000

Hydrologie des crues au Canada:
GUIDE DE PLANIFICATION ET DE CONCEPTION

Publié sous les auspices du Comité associé d'hydrologie du Conseil national de recherches du Canada, cet ouvrage présente, de façon intégrée, l'information pertinente à l'analyse des crues au Canada ainsi qu'à la détermination de valeurs appropriées pour l'estimation de niveaux d'eau, de même que pour la conception de différents travaux. En plus des conditions et problèmes propres au Canada, le Guide renferme une mise à jour des connaissances actuelles sur l'hydrologie et l'analyse des crues. Il est disponible en versions française et anglaise au coût de 60 $.

Bureau de vente et de diffusion
Conseil national de recherches du Canada
Chemin Montréal
Ottawa (Ontario)
G1A 0R6
Tél.: (613) 993-2054

Une brochure et une affiche sur le PASL

Le public intéressé à en savoir plus sur le Plan d'action Saint-Laurent pourra dès cet automne compter sur une nouvelle brochure d'information d'une douzaine de pages, ainsi que sur une affiche, réalisées conjointement par Environnement Canada et les ministères québécois de l'Environnement et du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Ces publications seront disponibles aux directions des communications des trois ministères.

Environnement Canada
Tél.: (514) 283-0198
MENVIQ
Tél.: (418) 643-6071
MLCP
Tél.: (418) 644-9492

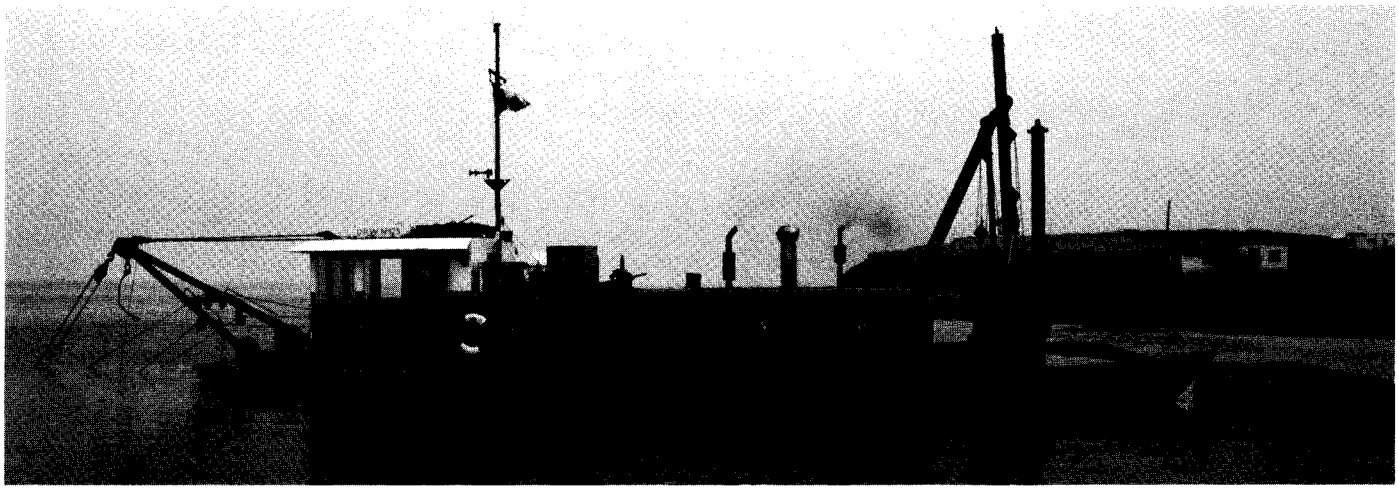

Photo: Environnement Canada

Entre 30 et 40 projets de dragage sont entrepris chaque année sur le Saint-Laurent et la quantité de matériaux ainsi excavés peut atteindre 1 million de mètres cubes. Pour favoriser une saine gestion des sédiments lors de ce type de projets, le Centre Saint-Laurent a mis sur pied deux programmes spécifiques.

Objectif : limiter l'impact environnemental

Le programme de technologies de dragage vise à mieux évaluer l'impact environnemental des activités de dragage et à limiter la remise en suspension et la dispersion des polluants en rendant disponibles des outils qui permettront de mieux mesurer et de contrôler les atteintes à la qualité du milieu. Par exemple, on s'est rendu compte que les promoteurs ne disposent pas toujours d'outils adéquats pour réaliser leurs évaluations environnementales, tels des critères pour déterminer la qualité et le degré de pollution des sédiments. «Les critères utilisés jusqu'ici datent de 1976: on comprend que leur révision était très attendue! Leur remise à jour va bon train, signale M. Rochon, et le document sera rendu public au mois de décembre prochain.»

Le développement de ces outils est d'une importance cruciale puisque des critères trop sévères ou trop permissifs ont des conséquences sur les coûts des travaux de dragage et peuvent engendrer une mauvaise évaluation du degré de contamination des sédiments. Les méthodes d'échantillonnage, de conservation et d'analyse utilisées pour déterminer la qualité physico-chimique des sédiments sont également en révision et seront disponibles dès l'an prochain.

La Division des technologies de restauration a également passé en revue les méthodes et les équipements de dragage utilisés sur le Saint-Laurent en fonction de leur efficacité environnementale. Il en résultera un guide de travail qui s'adressera aux utilisateurs de machinerie de dragage et aux promoteurs, leur fournissant les directives à suivre pour s'assurer d'une meilleure protection de l'environnement.

Dès cette année, on publiera un document sur le contrôle de la qualité des données analytiques; suivront quatre autres guides portant sur l'échantillonnage et la conservation des sédiments, sur les bioessais applicables aux projets de dragage, sur la sélection des sites de dépôt et de confinement et, enfin, sur la surveillance et le suivi des projets de dragage.

«Radiographier» le fleuve

Comme on connaît mal les milieux où sont effectués les travaux et qu'on dispose de peu d'informations à leur sujet, le programme de technologies de dragage vise à combler cette lacune. Comment ? En assurant la mise à jour des connaissances sur la qualité des sédiments du Saint-Laurent. Pour ce faire, une banque informatisée a été mise sur pied afin de rassembler les données sur la qualité des sédiments et sur les volumes des dragages effectués dans le Saint-Laurent. «Toute la superficie du fleuve a été couverte, de Cornwall aux Iles-de-la-Madeleine. Nous avons recueilli toutes les données publiées dans la littérature scientifique et les données disponibles à partir des projets de dragage fédéraux et provinciaux, à partir de 1976», indique René Rochon. Dès cette année, cette banque informatisée sera mise à la disposition des promoteurs, des firmes de consultants et du grand public.

Une autre banque de données, bientôt disponible, présentera une bibliographie sur les usages et les utilisations du fleuve ainsi que sur les milieux vulnérables qui pourraient être affectés lors de la réalisation des projets de dragage ou de tout autre projet de développement le long du fleuve. «Cet outil sera utile non seulement aux responsables des projets de dragage, mais aussi aux promoteurs qui ont à réaliser des aménagements riverains, par exemple», signale René Rochon.

L'équipe du Centre Saint-Laurent n'aurait pu à elle seule accomplir tous ces projets. «C'est grâce à la collaboration soutenue des différents partenaires, fédéraux et provinciaux, que nous pourrons mettre à la disposition des promoteurs des projets de dragage et des experts-conseil en environnement de meilleurs outils d'évaluation et de meilleures techniques de gestion des sédiments. C'est ainsi qu'il sera possible de mieux gérer dans un contexte global les nombreuses interventions ponctuelles effectuées chaque année dans le Saint-Laurent», conclut René Rochon.

Un groupe de travail pour l'amélioration des analyses physico-chimiques

L'ère du contrôle de la qualité

La caractérisation des rejets industriels, le degré de contamination des sédiments, l'effet des polluants sur les organismes aquatiques: le Plan d'action Saint-Laurent entraîne dans son sillage toute une série d'études portant sur l'analyse physico-chimique des échantillons. Afin de favoriser le partenariat avec l'entreprise privée, ces travaux sont de plus en plus souvent réalisés par des firmes externes. «Or, nous devons nous assurer de la qualité des résultats analytiques car, en bout de ligne, ce sont sur eux que les intervenants basent leurs décisions pour identifier les moyens de restauration, établir les normes et les règlements, et diffuser l'information auprès du public», fait remarquer Dominique Duval, responsable du laboratoire d'assurance et de contrôle de la qualité au Centre Saint-Laurent.

Afin d'obtenir des résultats fiables et de faciliter les échanges d'information, un groupe de travail unique réunissant des spécialistes des secteurs public et privé a été créé.

Partenaire avec l'entreprise privée

Présidé par un représentant du secteur privé, John D. Fenwick de la firme Novalab, le groupe de travail réunit le ministère de l'Environnement du Québec, Environnement Canada et les deux plus importantes associations canadiennes regroupant les laboratoires privés de chimie, l'Association canadienne des laboratoires d'essais, section régionale du Québec (ACLE) et l'Association canadienne des laboratoires d'analyse environnementale (ACLAE).

Le mandat du groupe de travail est de faciliter le transfert d'information et d'implanter le contrôle de la qualité exigé par le CSL. Ensemble, les membres de l'équipe identifient les obstacles qui nuisent à la rigueur et à la crédibilité scientifique des résultats ainsi qu'à la réalisation efficace des travaux, puis proposent des solutions.

Déjà, en 1989, le Centre Saint-Laurent avait mis sur pied un programme d'assurance et de contrôle de la qualité à la Section des services analytiques. Une entente permet également aux deux ministères de l'environnement de partager la responsabilité du contrôle de la qualité dans le cadre de la caractérisation des effluents industriels. «Alors que le contrôle des analyses chimiques inorganiques est assuré par le laboratoire du CSL, celui des analyses chimiques organiques est effectué par le laboratoire du MENVIQ», explique Raymond Vezeau, de la Direction écotoxicologie et écosystèmes du Centre Saint-Laurent. Quant à l'entreprise privée, elle offre son entière collaboration pour contribuer à l'établissement des meilleures méthodes de contrôle.

L'amélioration qui s'en est suivie démontre toute l'efficacité d'un tel programme, explique Raymond Vezeau. «Au début, seulement 40 à 60 pour cent des résultats étaient acceptés. Nous observions, dans certains laboratoires, des lacunes dans les installations, des méthodologies analytiques inadéquates et un contrôle de qualité interne peu utilisé. Aujourd'hui, suite à notre intervention, plus de 95 pour cent des résultats sont approuvés!»

La majorité des laboratoires ont implanté des mesures de contrôle de la qualité et sont mieux en mesure de répondre à nos besoins en analyse», observe Dominique Duval. «Cette nouvelle approche permet d'augmenter la crédibilité des résultats pour un meilleur partenariat», conclut Lynn Cleary. ■

CONTACTS

Plan d'action Saint-Laurent:
TROIS ANS DÉJÀ
Richard Tardif, MENVIQ
(418) 643-2552
Rachel Beaulieu, MLCP
(418) 643-3774
Thérèse Drapeau, Environnement Canada
(514) 283-2343

Un groupe de travail sur la moule zébrée
S'UNIR POUR MIEUX CONTRER L'INFESTATION
Lynn Cleary, Centre Saint-Laurent
Environnement Canada
(514) 283-6499
Louise Lapierre, Centre Saint-Laurent
Environnement Canada
(514) 283-9995
Gilles Ouellette, MLCP
(418) 643-5446

La restauration des sites aquatiques fédéraux
UN PROJET INNOVATEUR QUI VA BON TRAIN
Caroll Bélanger, DPE
Environnement Canada
(514) 283-2339
Lucien Martel, DPE
Environnement Canada
(514) 283-0181
Alain Latreille, DPE
Environnement Canada
(514) 496-6854

VERS UNE MEILLEURE GESTION DES MATÉRIAUX DRAGUÉS
René Rochon, Centre Saint-Laurent
Environnement Canada
(514) 283-0676
Jacques Bérubé, Centre Saint-Laurent
Environnement Canada
(514) 283-9207

Un groupe de travail pour l'amélioration des analyses physico-chimiques
L'ÈRE DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ
Raymond Vezeau, Centre Saint-Laurent
Environnement Canada
(514) 928-4263
Lynn Cleary, Centre Saint-Laurent
Environnement Canada
(514) 283-6499
Dominique Duval, Centre Saint-Laurent
Environnement Canada
(514) 928-4261

À L'AGENDA

Colloque sur la gestion intégrée des rebuts et des déchets et le développement durable
La Fondation québécoise en environnement et Collecte sélective Québec, les organisateurs du colloque, lancent un appel à tous les responsables politiques et administratifs, aux gestionnaires économiques, aux regroupements professionnels, scientifiques, sociaux et environnementaux à apporter leur participation à ces assises. L'objectif ? Que les décisions et les actions à venir en matière de gestion des déchets soient plus éclairées.
17 et 18 octobre 1991
Palais des congrès de Montréal
Information: Marie-Claude Rivet
(514) 987-1491

Carrefour international de l'environnement et de l'économie
Cet événement, qui en est à sa deuxième édition, vise à favoriser l'échange des connaissances scientifiques et techniques reliées à la protection environnementale.
16 au 19 octobre 1991
Palais des congrès de Montréal
Hall d'exposition

14e Symposium international sur le traitement des eaux usées
Parrainé par Environnement Canada, le ministère de l'Environnement du Québec, l'Association québécoise des techniques de l'eau et la Société québécoise d'assainissement des eaux, ce symposium a pour objectif de promouvoir la diffusion et l'échange des connaissances acquises dans le domaine de la recherche et des techniques reliées au traitement des eaux usées.
12 au 14 novembre 1991
Hôtel Le Méridien, Montréal
Information: (514) 874-3700

Colloque sur les précipitations acides et sur la pollution par l'ozone (SMOG)
Organisé par l'Association pour la prévention de la pollution de l'air et du sol, Environnement Canada, le ministère de l'Environnement du Québec et l'Ordre des ingénieurs du Québec (Régionale Plein-Sud)
4 et 5 novembre 1991
Hôtel Reine-Élisabeth, Montréal
Information: (514) 376-7447

EN BREF

Pratt & Whitney Canada à l'ère environnementale
La compagnie Pratt & Withney Canada s'apprête à faire un pas important dans la protection de l'environnement. Le plan d'expansion et de modernisation de l'atelier de révision de moteurs P&WC de cette compagnie, situé à Saint-Hubert, prévoit en effet l'ajout d'une centrale de traitement des eaux de procédés qui permettra de traiter les eaux de rinçage et les solutions utilisées dans les différents procédés de réparation et révision des moteurs. Des 10 millions de dollars consacrés aux travaux, environ 3 millions sont directement liés à la construction de la centrale de traitement des eaux, qui devrait être achevée dès le mois d'avril 1992. Rappelons que Pratt & Withney Canada fait partie de la liste des usines jugées prioritaires par le Plan d'action Saint-Laurent.

LE FLEUVE

Bulletin d'information du Plan d'action Saint-Laurent

LE FLEUVE est publié quatre fois par année par Environnement Canada, Conservation et Protection, en collaboration avec le ministère de l'Environnement du Québec et celui du Loisir, de la Chasse et de la Pêche du Québec. Il est diffusé gratuitement aux personnes, entreprises et organismes intéressés à la protection, à la conservation et à la restauration du Saint-Laurent. On peut s'abonner en communiquant avec: Conservation et Protection, Environnement Canada, 1179, rue de Bleury, 2e étage, Montréal, (Québec) H3B 3H9
Tél: (514) 283-0198

Production: Le Groupe Média Science inc.

Coordination de la production pour Environnement Canada: Thérèse Drapeau

La reproduction des textes est autorisée à condition que la source soit mentionnée.

Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.

LE FLEUVE
est imprimé
sur papier recyclé.

ISSN 0847-5334
Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
3e trimestre 1991

LE FLEUVE is also available in English

Canada Québec